



# ASBBIR - AS Basket

## Beaucroissant-Izeaux-Renage

### Mécénat = Dons de Particuliers ou d'Entreprises éligibles à réduction d'impôt pour financer notre Asso

#### Qu'est-ce qu'un Don ?

Le Don peut prendre l'une des formes suivantes :

- En numéraire : paiement en argent sous forme d'espèces, de chèque, de virement
- En nature : matériel utile à l'Asso
- En compétence : prestation de services utiles à l'Asso pour son fonctionnement

#### Quel est le taux de réduction d'impôts ?

Lorsque le Don est fait au profit d'une Association reconnue Organisme d'Intérêt Général, il donne droit à une réduction d'impôts qui vient en soustraction du montant d'IS ou d'IR dû par l'Entreprise ou le Particulier donateurs. C'est le cas pour l'ASBBIR depuis novembre 2020 !

En conclusion, l'association AS BASKET BEAUCROISSANT-IZEAUX-RENAGE constitue un organisme d'intérêt général à caractère sportif mentionné au b de l'article 200 ou au a du 1 de l'article 238 bis du CGI.

Dès lors, les dons consentis sans contrepartie à l'association ouvrent droit, au profit de leurs auteurs, aux réductions d'impôt prévues aux articles 200 et 238 bis du CGI précités.

Il conviendra ainsi d'établir au nom de chaque donateur un reçu fiscal (formulaire Cerfa n°11580\*04 accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)), pour lui permettre de bénéficier de la réduction d'impôt en cause.

#### Pour un Particulier :

Les Dons ouvrent droit à une réduction de 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable (ex : un don de 100 € permet une réduction de 66 €).

Les Dons réalisés en 2021 seront à déclarer avec les revenus 2021 au printemps 2022 dans la case 7UF de la déclaration n°2042 et donneront droit à la réduction de l'Impôt dû en 2022.

#### Pour une Entreprise :

Les Dons ouvrent droit à une réduction de 60 % des montants versés dans la limite de 20'000€ ou 5 ‰ (5 pour mille) du chiffre d'affaires annuel hors taxe.

#### **Nous avons besoin de vous !**

L'ASBBIR évolue avec des salariés, de nouvelles activités et des projets d'équipes qui nécessitent des financements plus conséquents.

Vous-mêmes ou des membres de votre famille êtes redevables d'impôts sur le revenu et souhaitez nous soutenir ?

Vous connaissez des Entreprises prêtes à aider des Asso comme la nôtre et réduire leur IS ?

Vous souhaitez nous aider à réaliser une plaquette pour supporter notre communication vers les Entreprises ?

⇒ N'hésitez pas à nous contacter sur [presidence@asbbir.fr](mailto:presidence@asbbir.fr)

#### **Merci pour votre soutien !**